L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CE.
No. 81, rue Chartres.

PRIX DES ABONNEMENTS: $10 payés d'avance, $12 payés par semaine.

CANDIDATS WHIGS

NOMMÉS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS,
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 23 JANVIER 1840.

On trouvera dans le côté intérieur de notre feuille, le journal de la Chambre, depuis le commencement de la session jusqu'au jour de notre édition. Imprimeurs de l'Etat.

L'abondance des matières officielles et législatives nous empêchent de donner en ce moment à notre feuille toute la variété de rédaction désirable: mais nous prenons envers nos lecteurs l'engagement de les dédommager sous ce rapport aussitôt que les circonstances nous le permettront. Nous préparons une série d'articles historiques et littéraires, des mélanges politiques, d'industrie et de commerce, ainsi qu'un choix de nouvelles, qui, nous l'espérons, auront pour lecteurs un véritable intérêt.

NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEUR, le 21 Janvier 1840.

Directeurs de la Banque de la Louisiane.

I. AACT. PRESTON,
E. L. BENARD,
R. W. MONTGOMERY,
D. BOULIGNY,
L. LALLANDE FERRIER,
A. LEDOUX.

DU MESSAGE.

Voir Article. (Voir l'Abeille des 7, 13 et 15 courant.)

Le Président, comme on voit, ne hait rien tant que les banques et le crédit, quoique s'il ait souvent frappé à la porte de ces institutions et quoiqu'il ne puisse faire avoir sur la machine gouvernementale qu'un moyen de crédit. Il déclare qu'il ne consentira jamais à l'établissement d'une banque nationale et il conseille, il demande même, la destruction de toutes les banques. Politique qui, pour le dire en passant, constitue un traitement inconstitutionnel, inouï sur les prérogatives et sur l'indépendance des Etats.

Toutefois, ce langage indique clairement la tendance du parti du pouvoir, surtout en le rapprochant du langage officiel tenu par les chefs du même parti à autres époques.

Le Président Jackson disait en 1830, en motivant son veto sur le renouvellement de la charte de la Banque des Etats Unis:

«Une Banque nationale des E.-Unis soit capable de satisfaire à toutes les exigences du gouvernement, et puisse être organisée de manière à ne pas empiéter sur les pouvoirs délégués, ou sur les droits et prérogatives des Etats, c'est ce dont je n'ai pas le moindre doute.

Ainsi l'ex-Président ne mettait en doute ni la constitutionnalité, ni l'utilité d'une pareille institution; et ne s'opposait au renouvellement de sa charte que parce qu'on aurait dû, avant lui et suivant lui, modifier dans son esprit, modifier l'ancienne charte au lieu de la renouveler purement et simplement.

Aujourd'hui Mr. Van Buren dit "qu'une Banque des Etats Unis, quelle que soit son organisation, est inconstitutionnelle et inutile." Est-ce là marcher sur les traces de "son illustre prédécesseur?"

Le même changement s'est opéré dans la manière d'envisager les banques d'Etat.

En 1834, M. Woodbury déclarait au congrès "qu'il était satisfaisant de remarquer que le crédit accordé par le gouvernement soit au papier de banque, soitaux agens des banques, avait été suivi de pertes moindres sous le système des banques d'Etat, même dans la position la plus désavantageuse et dans les temps les plus difficiles, que tout autre genre de crédit relatif aux transactions pécuniaires de l'administration. Sous le rapport de la sécurité les banques d'Etat sont de beaucoup supérieures aux agens privés des Etats Unis."

En 1835 le général Jackson disait dans son message:

«En employant les banques d'Etat, il est reconnu que les fonds des Etats-Unis peuvent être perçus et payés sans perte comme sans embarras. Et MM. Clayton, Benton, Polk et tous les hommes influens du parti, soutenaient l'heureuse cette même doctrine."

Aujourd'hui le Président soutient au contraire que les individus présentent plus de garantie que les corporations pour la perception et le maniement des deniers publics. C'est encore une singulière manière de marcher sur les traces de "son illustre prédécesseur."

De plus, le Président affirme, dans son dernier message, que les pertes du trésor public résultant des dilapidations de ses agens, n'excèdent pas soixante mille piastres. Cependant il résulte d'une liste des dilapidations commises par les employés du gouvernement, que publiée en septembre dernier et dont le chiffre s'élevait tous les jours, que les dilapidations dépassent deux millions de piastres! Comment les Tories peuvent-ils expliquer cette différence?

Mais l'idée fixe du Président Van-Buren c'est d'ériger un *trésor indépendant*, pour nous servir de son expression: c'est d'avoir le contrôle exclusif de tous les fonds du gouvernement afin d'augmenter à la fois son pouvoir et son influence.

Le fait le mot de *trésor indépendant* est assez significatif. Mr. Van Buren veut un trésor indépendant, c'est-à-dire un trésor à lui, qui ne dépende ni du peuple, ni trésor dépendant des Etats-Unis, avec lequel il puisse acheter des services et agir sur les élections. Les fonds du gouvernement fédéral dans les coffres d'une Banque Nationale, ou dans les banques d'Etat, n'en sortent que pour le service public, sur des Etats ordonnancés; tandis que dans les mains d'agens à lui, nommés par lui, et révocables à volonté, ces fonds sont constamment sous sa main et peuvent être employés suivant son bon plaisir.

En résumé le message est l'œuvre d'un chef de parti, c'est une indigne du premier magistrat d'une grande République; c'est, comme l'a dit spirituellement un journal de New-York, un *ukase* impérial et non un message.

JAMAIQUE.

Par arrivée du brick anglais *Fenia*, nous avons reçu le journal de la Jamaique jusqu'au 19 courant. La seule nouvelle intéressante que nous y trouvons est la capture de la goélette portugaise *Louisa*, par le vaisseau de guerre anglais *Cleopatra*. A bord de la *Louisa* étaient 280 nègres, dont 8 étaient attaqués de la petite vérole.

HAVANE.

Nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 15 du courant. Il ne contiennent rien qui ne soit exclusivement d'un intérêt local, sauf les renseignements commerciaux qu'on trouvera dans nos colonnes.

TEXAS.

Nous avons reçu hier par le steamer *New York*, des journaux de Galveston jusqu'au 18.

Une charte pour une banque sur les immeubles a été présentée au congrès et elle sera probablement adoptée.

Le *Houston Telegraph* du 16, dit qu'il est arrivé dans cette ville quelques personnes de Bejar, qui ont annoncé comme positive l'arrivée des fédéralistes devant Matamoras. Les deux généraux ennemis avaient patiemment pendant plusieurs jours, et enfin Canales chef des fédéralistes, aurait envoyé son *ultimatum* avec menace d'attaquer immédiatement la ville s'il était pas accepté.

Le même journal annonce aussi que Bustamante du parti de Mexico pour la frontière du Nord et qu'il est arrivé à Monclava. Le bruit du président serait de gagner les chefs des fédéralistes.

Nous publions ces nouvelles telles que nous les trouvons dans le *Houston Telegraph*, sans en garantir en aucune manière l'authenticité.

THEATRE D'ORLEANS.

Ce soir aura lieu la seconde représentation de la représentation du *Homme Noir*. Mlle. Calvé, dit-on, n'a plus mal à la gorge; Perrin n'est pas souffrant aujourd'hui, et Clairon sera en bonne disposition. Nous pouvons nous féliciter de ce bonheur si nous n'avons pas une délicieuse soirée à la Salle d'Orléans. Le public n'y manquera pas.

Nous apprenons avec plaisir que le vaudeville de M. L. Placide Canonge, intitulé *Maudit Passeport*, dont la Etude: le jour de la première représentation a été très intéressant.

OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Seconde Session—Quatrième Législature.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Jeudi, 16 janvier 1840.

M. Kenner présente un mémoire de M. Pons, qui demande à être déchargé de la vente insolvable.

Sur motion, ordonné que le mémoire soit référé à un comité spécial de trois membres.

L'Orateur a nommé Mrs. Pugh, Mollère et Thibodeaux, membres dudit comité.

M. Kilgore a soumis à la Chambre un mémoire des administrateurs de l'académie des demoiselles de Greenburg, demandant une appropriation.

Sur motion, ordonné que ledit mémoire soit référé au comité d'éducation publique.

M. Mollère a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans de la paroisse Assomption, demandant l'incorporation de la congrégation catholique de l'Eglise St. Elizabeth.

Sur motion, ledit mémoire a été référé à un comité spécial de 3 membres.

L'Orateur a nommé Mrs. Mollère, Guion et Bergeron membres du comité.

M. Gaiennié a présenté la résolution suivante laquelle a subi sa 1ère lecture et a été renvoyée à demain pour être lue une seconde fois.

Résolu, &c. que les deux Chambres de la Législature se réuniront lundi prochain 20 du courant, à midi, dans la salle de la Chambre des Représentans, à l'effet de procéder à l'élection du Sénateur de l'Etat.

M. Brown, au nom du comité du réchauffement, auquel a été référé la pétition des Bonjoum Bri et autres du bayou Rouge, demandant certaines améliorations, a rapporté un bill intitulé "Acte pour ouvrir un accroupissement des sentences d'emprisonnement contre les emprunts ou autres individus de la paroisse de Rapides, et pour les Etats Bonjoum Bri et autres du bayou Rouge", lequel bill a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Preston, au nom du comité de révision et d'affaires non terminées, a présenté le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie de bateaux à vapeur de Cadeau, Pontchartrain", lequel bill a subi sa 1ère lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Brashear, au nom du comité des améliorations intérieures, auquel a été référé la résolution concernant les améliorations intérieures, a fait le rapport suivant:

Le comité des améliorations intérieures, auquel a été référé la résolution par laquelle ledit comité est chargé de s'informer de la convenance et de la possibilité d'enlever les obstacles qui existent dans le bayou Plaisance Bleu, de la paroisse de Lafourche Inférieure—Rapporte qu'il a [illegible] le sujet avec attention, et est d'opinion qu'il n'est pas en pouvoir du comité de déterminer s'il convient à la Chambre d'agir sur cette question avant qu'un [illegible] ultérieur n'ait été fait de toutes les circonstances qui se rattachent à l'ouverture dudit bayou. Il est [illegible] connaissance de votre comité que ledit bayou traverse dans les deux Lorg et Field, et que de dernier lac forme une partie du canal de Lafourche et de Barataria. Votre comité est également que de grands dommages [illegible] portés par les établissemens sur ledit bayou, et voilà [illegible] ne pouvant déterminer quelle influence l'ouverture dudit bayou pourrait avoir sur le susdit canal, [illegible] convenable de présenter la résolution suivante:—Résolu &c. Qu'ingénieur de l'Etat soit chargé de faire le plutôt possible, un examen des effets qui pourraient résulter par l'ouverture du bayou Plaisance Bleu sur le pays environnant et sur le canal de Lafourche et de Barataria.

Signé WALTER BRASHEAR, rapporteur.

Ladite résolution a subi sa première lecture et a été renvoyée à demain pour être lue une 2de fois.

L'orateur a nommé M. King, sur le comité d'enrôlement, en remplacement de M. Claiborne.

M. Debelleveue, au nom du comité spécial auquel a été référé la résolution du Jury de Police de la paroisse des Avoyelles, a rapporté un bill intitulé:

"Acte pour amender les lois relatives aux chemins en tant qu'elles se rapportent à la paroisse des Avoyelles."

Sur motion, ordonné que la dite résolution soit adoptée.

L'Orateur a nommé MM. Lewis, Gaiennié et Clark, membres du dit comité.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

La Chambre s'est occupée de la résolution fixant l'ajournement sine die de l'assemblée générale au premier lundi de Février prochain.

M. Morse a fait la motion de déposer sur le bureau la résolution, sujet à l'appel de la Chambre.

Sur l'adoption de cette motion, l'appel nominal a été demandé et a été pris par MM. Bailio, Bickham, Breslin, Claiborne, Conrad, F. D. Conrad, Cole, Clark, Dejean, Delhubert, Farar, Gaiennié, Guibert, King, Lavergne, Lewis, Morse, Phelps, Pichot, Poydras, Preston, Patten, Rogers, Thomas, Wilson et Winchester, ont voté dans l'affirmative—23 oui.

M. Kline a soumis à la Chambre un mémoire des administrateurs de l'académie des demoiselles de Greenburg, demandant une appropriation.

Sur motion, ordonné que ledit mémoire soit référé au comité d'éducation publique.

M. Mollère a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans de la paroisse Assomption, demandant l'incorporation de la congrégation catholique de l'Eglise St. Elizabeth.

Sur motion, ledit mémoire a été référé à un comité spécial de 3 membres.

L'Orateur a nommé Mrs. Mollère, Guion et Bergeron membres du comité.

M. Gaiennié a présenté la résolution suivante laquelle a subi sa 1ère lecture et a été renvoyée à demain pour être lue une seconde fois.

Résolu &c. que les deux Chambres de la Législature se réuniront lundi prochain 20 du courant, à midi, dans la salle de la Chambre des Représentans, à l'effet de procéder à l'élection du Sénateur de l'Etat.

M. Brown, au nom du comité du réchauffement, auquel a été référé la pétition des Bonjoum Bri et autres du bayou Rouge, demandant certaines améliorations, a rapporté un bill intitulé "Acte pour ouvrir un accroupissement des sentences d'emprisonnement contre les emprunts ou autres individus de la paroisse de Rapides, et pour les Etats Bonjoum Bri et autres du bayou Rouge", lequel bill a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Preston, au nom du comité de révision et d'affaires non terminées, a présenté le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie de bateaux à vapeur de Cadeau, Pontchartrain", lequel bill a subi sa 1ère lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Brashear, au nom du comité des améliorations intérieures, auquel a été référé la résolution concernant les améliorations intérieures, a fait le rapport suivant:

Le comité des améliorations intérieures, auquel a été référé la résolution par laquelle ledit comité est chargé de s'informer de la convenance et de la possibilité d'enlever les obstacles qui existent dans le bayou Plaisance Bleu, de la paroisse de Lafourche Inférieure—Rapporte qu'il a [illegible] le sujet avec attention, et est d'opinion qu'il n'est pas en pouvoir du comité de déterminer s'il convient à la Chambre d'agir sur cette question avant qu'un [illegible] ultérieur n'ait été fait de toutes les circonstances qui se rattachent à l'ouverture dudit bayou. Il est [illegible] connaissance de votre comité que ledit bayou traverse dans les deux Lorg et Field, et que ce dernier lac forme une partie du canal de Lafourche et de Barataria. Votre comité est également que de grands dommages [illegible] portés par les établissemens sur ledit bayou, et voilà [illegible] ne pouvant déterminer quelle influence l'ouverture dudit bayou pourrait avoir sur le susdit canal, [illegible] convenable de présenter la résolution suivante:—Résolu &c. Qu'ingénieur de l'Etat soit chargé de faire le plutôt possible, un examen des effets qui pourraient résulter par l'ouverture du bayou Plaisance Bleu sur le pays environnant et sur le canal de Lafourche et de Barataria.

Signé WALTER BRASHEAR, rapporteur.

Ladite résolution a subi sa première lecture et a été renvoyée à demain pour être lue une 2de fois.

L'orateur a nommé M. King, sur le comité d'enrôlement, en remplacement de M. Claiborne.

M. Debelleveue, au nom du comité spécial auquel a été référé la résolution du Jury de Police de la paroisse des Avoyelles, a rapporté un bill intitulé:

"Acte pour amender les lois relatives aux chemins en tant qu'elles se rapportent à la paroisse des Avoyelles."

Le bill et la résolution qui suivent, transmis par le Sénat à la chambre pour le concours du même sénat, ont reçu leur première lecture.

Résolution nommant un comité formé des deux Chambres pour examiner l'état des affaires de la société d'agriculture et présenter un rapport à ce sujet.

"Acte pour venir au secours de John Sulser."

Ce dernier bill a été présenté par M. Severgne, M. Mrs. Ratliff, Carter, Boudousquié, Kenner et Rogers.

M. Wilson présente un bill pour allocation de fonds à Saint. Saint-Jean pour la première fois.

M. Kenner présente un bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Granit de la Louisiane; Bill pour empêcher les jeux; Bill pour augmenter les revenus de l'Etat; Bill pour allouer des fonds au Collège Médical de la Louisiane; Bill pour incorporer la compagnie d'améliorations de Carrell et Madison; Bills pour allouer des fonds à A. Morell et F. Conway, S. Bourche et P. Cros; Bill pour établir un dépôt pour les esclaves marrons dans la paroisse de Ouest Féliciana; Bill pour incorporer *Mines Joint Stock Co*; Bill pour incorporer la compagnie d'exploitation du Bayou Sarah *Water Works*; Bill pour changer le local des élections dans la paroisse de Ste. Marie.

Mr. Brashear présente un Bill pour donner plus d'activité et une meilleure organisation aux travaux publics. Renvoyé à un comité de neuf membres composé de MM. Brashear, Dunbar, Severgne, Thomas, Ratliff, Carter, Boudousquié, Kenner et Rogers.

M. Wilson présente un bill pour allocation de fonds à Saint. Saint-Jean pour la première fois.

M. Patten présente un bill pour allocation de fonds à l'école de Mulikin Bend.—La pour la première fois.

M. Phelps annonce qu'il présentera très prochainement un bill autorisant le trésorier à payer aux directeurs de l'académie de Catahoula; ainsi qu'un bill autorisant le gouverneur à acheter 500 exemplaires du code procédure pour l'Etat.

M. Locke annonce qu'il présentera un bill pour amendement cette partie du code qui traite des hypothèques et prescriptions, un bill concernant les sentences par défaut, et un bill pour indiquer le mode de compter les votes et tenir les élections à la N. Orléans.

M. Byrnes introduit un bill pour la création d'une nouvelle paroisse, qui portera le nom de Duverger.

M. Dunbar introduit un bill pour changer les sessions de la Cour Suprême et les transporter à Alexandrie, le même bill propose d'appliquer $2500 à la construction d'une maison pour la cour et de nommer des commissaires pour veiller à l'exécution de ce projet. Lu pour la 1re fois.

M. Morse introduit un bill pour étendre la juridiction de la Cour de Paroisse de la paroisse de Natchitoches et Cado. Lu pour la 1re fois.

M. Lewis annonce qu'il introduira sous peu un bill pour changer l'époque de la session de la Cour Suprême dans le district de l'Ouest aux Opelousas.

M. Gaiennié annonce qu'il introduira un bill pour autoriser le gouverneur à faire faire les réparations nécessaires aux édifices appartenant à l'Etat dans la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'un bill pour la création d'un nouvel office pour la collection de certaines taxes dans la paroisse de la Nile-Orléans.

Le Bill intitulé "Acte pour incorporer la Compagnie de Navigation Mauripas et Amite, et lu pour la seconde fois.

Le Sénat propose d'abolir l'office de rapporteur se présente. Mr. Lewis fait valoir les motifs pour l'abolition; et MM. Dunbar, Morse, Brashear et Ratliff cherchent à prouver l'utilité de cette charge. On va aux voix et la résolution est repoussée par 21 contre 19.

Sur motion, la chambre procède à l'élection d'un rapporteur; Mr. L. C. Hornsby obtient 26 voix.

Les messages du sénat informent la chambre que le sénat persiste dans ses amendemens à la résolution qui nomme un comité réunis chargé de l'examen de la situation des Banques, et qu'il concourt à la résolution demandant un comité réuni pour rendre compte du montant des bons de la Banque des Citoyens qui ne sont pas encore vendus, et pourquoi cette banque n'a pas établi certaines succursales, conformément à sa charte approuvée en 1839.

Le Bill pour incorporer la Compagnie des Ten Beat Phoenix, subit sa troisième lecture et passe.

On lit également le Bill prescrivant la procédure dans les actions en éviction: ce Bill, présenté par le comité judiciaire, est mis à l'ordre du jour spécial pour demain.

Le bill relatif à la cession volontaire des biens est mis à l'ordre du jour pour lundi; celui qui a rapport à la communauté des acquêts et conquêts à l'ordre pour jeudi.

Le bill suivant nomme des commissaires pour surveiller les travaux d'ouverture d'une route d'Alexandrie, dans les Rapides, à la Sabine, et pourvoit à d'autres objets.

M. Morse combat le bill et résume ses arguments sur ce que ce projet étant purement local, il ne serait nullement avantageux à la communauté en général.

M. Dunbar observe que l'honorable membre s'en mêle sur le but du projet. Cette route, dit-il, est d'une importance majeure, il n'y a pas le moindre doute à ce sujet. M. Dunbar raconte ensuite les sommes dans lesquelle doit être construite cette route s'a reçu aucune allocation de l'Etat pour des améliorations et qu'il espère que la chambre aura égard à cette circonstance.

M. Bailio s'est rangé de l'avis de son collègue. La première lecture du bill a déjà été adoptée; l'adoption de la seconde section fait le sujet de la discussion, et enfin il est décidé que le bill sera déposé indéfiniment sur le bureau.

Le bill incorporant l'hôpital de charité dans la paroisse de Natchitoches subit sa troisième lecture. Les sections 1, 2, 3, 4, 5, et 6 sont adoptées et la septième est rejetée.

M. Morse a soutenu le bill et a surtout appuyé sur la nécessité d'un établissement semblable. M. Conrad, au contraire, l'a vivement combattu. La chambre s'est formée en comité général, et la septième section telle qu'elle avait été amendée, a été rejetée et la chambre s'ajourne.

Mercredi, 22 janvier 1840.

A l'ouverture de la séance, M. Cousin présente une pétition de plusieurs citoyens de St. Tammany, demandant l'incorporation de la ville de Mandeville. Renvoyé au comité composé de MM. Cousin, Claiborne et Pichot.

Mr. Lewis reproduit, au nom du comité auquel il avait été renvoyé, le bill qui étend les pouvoirs du jury de police de St. Landry, ainsi qu'un autre relatif à la collection des taxes d'Etat et de Paroisse au susdit jury. La lire en est lu.

M Poydras, au nom du comité auquel avait été renvoyée la pétition de A. Bourjoy, présente un bill en faveur de cette pétition. Le tire en est lu.

M. Lewis introduit le bill qu'il avait annoncé pour changer le terme des sessions de la Cour Suprême dans le district de l'Ouest aux Opelousas. Le pour la première fois.

M. Patten introduit un bill pour changer le lieu de la tenue des cours dans le 9e district, et un autre pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière *Bœuf* ou *Petite Terre*.

M. King introduit un bill pour venir au secours du Collège Franklin. Première lecture.

M. Lockett annonce qu'il introduira prochainement un Bill pour amender certaines parties du code; et en même temps introduit un bill intitulé pour étendre la charte de l'Eglise de la Tête. Congrégation à la Nouvelle Orléans, ainsi que deux autres. Pour relatif aux lettres de change et billets, l'autre aux élections de la Nouvelle Orléans.

M. Phelps introduit un bill autorisant le gouverneur à acheter 500 exemplaires du *Code de Procédure* pour l'usage de l'Etat, ainsi qu'un autre bill autorisant le trésorier d'état à payer aux administrateurs de l'Académie de Catahoula certaines sommes versées le 15 Mars 1837.

M. Preston introduit un Bill pour amender l'acte de création de la *City Court de Lafayette*. Lecture du titre.

M. Dunbar annonce qu'il introduira sous peu un Bill pour étendre les droits perçus sur les procès; un autre pour autoriser les exécuteurs et administrateurs des successions à acheter aux ventes ordonnées par la Cour des Preuves, &c.

L'Orateur présente à la Chambre une pétition de la veuve Lasche, demandant l'autorisation de mettre en loterie certaines propriétés. Déposé indéfiniment sur le bureau.

Communication de M. E. Rousseau, secrétaire du Bureau des Travaux Publics, transmettant 50 exemplaires du rapport annuel de ce bureau.

Un message du sénat demande à la chambre son concours à un acte pour l'amendement de la charte de la compagnie du chemin de fer de la rivière Rouge.

Treize bills subissent leur seconde lecture.

Le bill pour regrimer la procédure des actions en éviction est lu pour la troisième fois. Après quelques observations présentées par MM. Levis et Phelps, le bill est amendé et passe.

Un message du sénat annonce à la chambre son concours pour un bill, nommant un comité réuni pour examiner des affaires des diffèrens asiles d'Orphelins à la Nouvelle Orléans.

Le bill, pour accorder aux associés de B. St. Amant le privilège de construire un pont sur la vieille Rivière, est lû section par section et adopté.

Le bill pour incorporer le *Reil Way Jefferson* et Lac Pontchartrain est lu et adopté.

Le bill amendant au jury de police de la paroisse Caldwell le pouvoir de régler les circonscriptions électorales est lu et adopté.

Le bill pour incorporer l'Ecole de Demoiselles de la paroisse de la Pointe Coupée est lu section par section amendé et déposé indéfiniment sur le bureau.

Le bill accordant au jury de police de la Pointe Coupée le pouvoir de faire un emprunt au bénéfice de cette paroisse est amendé et adopté.

Le bill pour accorder un secours au collège Poydras est lu et adopté.

Le bill pour incorporer l'Eglise Catholique Romaine de St. Peters est amendé et adopté.

Le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Natchitoches et Sabine, amendé et après quelques observations de MM. Morse et Brashear, est amendé et adopté.

Le bill pour un secours à accorder à Wm. Powel de la paroisse de Caddo, est approuvé par M. Morse, combattu par M. Lewis qui prétend qu'il n'y a pas urgence, et rejeté.

La chambre s'ajourne à demain 10 heures.

DERNIÈRES DATES.

New-York	jan 2	Liverpool	déc
Boston	jan 10	Havre	déc
Philadelphie	jan 10	Bordeaux	déc
Washington	jan 10	Paris	déc
Baltimore	jan 10	Bordeaux	déc
Charleston	jan 10	Madrid	
New-Orléans	jan 4	Cadix	
Pensacola	déc 28	Malaga	
Mobile	déc 30	Bourgos	

Présidence de M. Garcia.—Séance du 23 janvier.

L'appel nominal se fait à 11 heures; les membres présens sont MM. F. Garcia, président, Armant, Bernard, Darbigny, Douzan, Dorces, Dupré, Hoa, Scout et Wian.

Le président soumet une communication du secrétaire des travaux publics, transmettant un résumé vingt exemplaires du rapport annuel de ce corps.

M. Wiant donne avis qu'il introduira sous peu un bill pour modifier légèrement les actes adoptés par M. Gurney W. Smith, élèves notaire public dans la paroisse des Rapides.

M. Hoa communique à l'ordre qu'il en avait demandé [illegible] du département du [illegible] et [illegible] médical de [illegible] 1840.

M. Darbigny présente un bill autorisant le gouverneur à acheter 500 exemplaires du *Code de Procédure* pour l'usage de l'Etat, ainsi qu'un autre bill autorisant le trésorier d'état à payer aux administrateurs de l'Académie de Catahoula certaines sommes versées le 15 Mars 1837.

M. Pastou introduit un Bill pour amender l'acte de création de la *City Court de Lafayette*. Lecture du titre.

M. Dunbar annonce qu'il introduira sous peu un Bill pour étendre les droits perçus sur les procès; un autre pour autoriser les exécuteurs et administrateurs des successions à acheter aux ventes ordonnées par la Cour des Preuves, &c.

L'Orateur présente à la Chambre une pétition de la veuve Lasche, demandant l'autorisation de mettre en loterie certaines propriétés. Déposé indéfiniment sur le bureau.

Communication de M. E. Rousseau, secrétaire du Bureau des Travaux Publics, transmettant 50 exemplaires du rapport annuel de ce bureau.

Un message du sénat demande à la chambre son concours à un acte pour l'amendement de la charte de la compagnie du chemin de fer de la rivière Rouge.

Treize bills subissent leur seconde lecture.

Le bill pour regrimer la procédure des actions en éviction est lu pour la troisième fois. Après quelques observations présentées par MM. Levis et Phelps, le bill est amendé et passe.

Un message du sénat annonce à la chambre son concours pour un bill, nommant un comité réuni pour examiner des affaires des différens asiles d'Orphelins à la Nouvelle Orléans.

Le bill, pour accorder aux associés de B. St. Amant le privilège de construire un pont sur la vieille Rivière, est lû section par section et adopté.

Le bill pour incorporer le *Reil Way Jefferson* et Lac Pontchartrain est lu et adopté.

Le bill amendant au jury de police de la paroisse Caldwell le pouvoir de régler les circonscriptions électorales est lu et adopté.

Le bill pour incorporer l'Ecole de Demoiselles de la paroisse de la Pointe Coupée est lu section par section amendé et déposé indéfiniment sur le bureau.

Le bill accordant au jury de police de la Pointe Coupée le pouvoir de faire un emprunt au bénéfice de cette paroisse est amendé et adopté.

Le bill pour accorder un secours au collège Poydras est lu et adopté.

Le bill pour incorporer l'Eglise Catholique Romaine de St. Peters est amendé et adopté.

Le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Natchitoches et Sabine, amendé et après quelques observations de MM. Morse et Brashear, est amendé et adopté.

Le bill pour un secours à accorder à Wm. Powel de la paroisse de Caddo, est approuvé par M. Morse, combattu par M. Lewis qui prétend qu'il n'y a pas urgence, et rejeté.

La chambre s'ajourne à demain 10 heures.

FINANCES DE L'OHIO.

La dette publique de l'Etat de l'Ohio s'élève à neuf millions en nombres ronds: $400,000 portant intérêt à 5 pour cent, et le reste à 6 pour cent. $4,500,000 sont remboursables en 1850, et la balance après 1856.

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Le départ des steamers de New-York en Angleterre et vice versa est toujours fixé comme suit:

Le BRITISH QUEEN partira de Londres le 1er janvier, 1er mars, 1er mai, 1er juillet et 1er septembre, de New York, les 1er février, 1er avril, 1er juin, 1er août et 1er octobre.

Le LIVERPOOL partira de Liverpool les 20 janvier, 20 mars, 20 mai, 20 juillet, &c.; et de New York les 20 février, 20 avril, 20 juin, 20 août, &c.

Un nouveau steamer, le New-York, doit prochainement être mis dans la ligne entre Liverpool et New York pour alterner avec le LIVERPOOL.

On parle aussi d'un steamer américain, le STEPHEN WHITNEY, pour naviguer entre New-York et Liverpool.

SENAT DE LA LOUISIANE.

Présidence de M. Garcia.—Séance du 23 janvier.

L'appel nominal se fait à 11 heures; les membres présens sont MM. F. Garcia, président, Armant, Bernard, Darbigny, Douzan, Dorces, Dupré, Hoa, Scout et Wian.

Le président soumet une communication du secrétaire des travaux publics, transmettant un résumé vingt exemplaires du rapport annuel de ce corps.

M. Wiant donne avis qu'il introduira sous peu un bill pour modifier légèrement les actes adoptés par M. Gurney W. Smith, élèves notaire public dans la paroisse des Rapides.

M. Hoa communique à l'ordre qu'il en avait demandé [illegible] du département du [illegible] et [illegible] médical de [illegible] 1840.

M. Darbigny présente un bill autorisant le gouverneur à acheter 500 exemplaires du *Code de Procédure* pour l'usage de l'Etat, ainsi qu'un autre bill autorisant le trésorier d'état à payer aux administrateurs de l'Académie de Catahoula certaines sommes versées le 15 Mars 1837.

M. Pastou introduit un Bill pour amender l'acte de création de la *City Court de Lafayette*. Lecture du titre.

M. Dunbar annonce qu'il introduira sous peu un Bill pour étendre les droits perçus sur les procès; un autre pour autoriser les exécuteurs et administrateurs des successions à acheter aux ventes ordonnées par la Cour des Preuves, &c.

L'Orateur présente à la Chambre une pétition de la veuve Lasche, demandant l'autorisation de mettre en loterie certaines propriétés. Déposé indéfiniment sur le bureau.

Communication de M. E. Rousseau, secrétaire du Bureau des Travaux Publics, transmettant 50 exemplaires du rapport annuel de ce bureau.

Un message du sénat demande à la chambre son concours à un acte pour l'amendement de la charte de la compagnie du chemin de fer de la rivière Rouge.

Treize bills subissent leur seconde lecture.

Le bill pour regrimer la procédure des actions en éviction est lu pour la troisième fois. Après quelques observations présentées par MM. Levis et Phelps, le bill est amendé et passe.

Un message du sénat annonce à la chambre son concours pour un bill, nommant un comité réuni pour examiner des affaires des différens asiles d'Orphelins à la Nouvelle Orléans.

Le bill, pour accorder aux associés de B. St. Amant le privilège de construire un pont sur la vieille Rivière, est lû section par section et adopté.

Le bill pour incorporer le *Reil Way Jefferson* et Lac Pontchartrain est lu et adopté.

Le bill amendant au jury de police de la paroisse Caldwell le pouvoir de régler les circonscriptions électorales est lu et adopté.

Le bill pour incorporer l'Ecole de Demoiselles de la paroisse de la Pointe Coupée est lu section par section amendé et déposé indéfiniment sur le bureau.

Le bill accordant au jury de police de la Pointe Coupée le pouvoir de faire un emprunt au bénéfice de cette paroisse est amendé et adopté.

Le bill pour accorder un secours au collège Poydras est lu et adopté.

Le bill pour incorporer l'Eglise Catholique Romaine de St. Peters est amendé et adopté.

Le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Natchitoches et Sabine, amendé et après quelques observations de MM. Morse et Brashear, est amendé et adopté.

Le bill pour un secours à accorder à Wm. Powel de la paroisse de Caddo, est approuvé par M. Morse, combattu par M. Lewis qui prétend qu'il n'y a pas urgence, et rejeté.

La chambre s'ajourne à demain 10 heures.

DERNIÈRES DATES.

New-York	jan 2	Liverpool	déc
Boston	jan 10	Havre	déc
Philadelphie	jan 10	Bordeaux	déc
Washington	jan 10	Paris	déc
Baltimore	jan 10	Bordeaux	déc
Charleston	jan 10	Madrid	
New-Orléans	jan 4	Cadix	
Pensacola	déc 28	Malaga	
Mobile	déc 30	Bourgos	

COMMERCIAL.

HAVANE.

Tableau comparé des principaux articles de l'importation et de l'exportation de la Havane pendant les mois de novembre [illegible]

Sucre, caisses	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tabac, cordes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cafés, quintaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cigares, caisses	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tabac, livres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,

Stanwell, 14 Janv 1840.

Farine de la Nlle. Orléans, le baril	[illegible]
Farine de Baltimore, le quintal	[illegible]
Graine d'Angleterre, le quintal	[illegible]
do Nlle Orléans, do	[illegible]
Pois secs, le quintal	[illegible]
do Nlle Orléans, do	[illegible]
Riz, le quintal	[illegible]
Beurre, les 2 livres	[illegible]
Jambon, le quintal	[illegible]

EXPORTATIONS.

Sucre vieux, matelassé, quintal	[illegible]
do blanc,	[illegible]
do terré,	[illegible]
do blanc,	[illegible]
do terré,	[illegible]
Cafés, quintaux	[illegible]
Cigares, caisses	[illegible]
Cordes,	[illegible]
Cordes,	[illegible]
Cordes,	[illegible]
Cigares, caisses	[illegible]

CHANGES.

Sur Londres	[illegible]
Sur la France	[illegible]
Sur Cadix	[illegible]
Sur Bordeaux	[illegible]
Sur Hambourg	[illegible]
Sur Amsterdam	[illegible]
Sur Gênes	[illegible]
Sur Malte	[illegible]
Sur Gibraltar	[illegible]
Sur Lisbonne	[illegible]
Sur Rio Janeiro	[illegible]
Sur Bahia	[illegible]
Sur Pernambuco	[illegible]
Sur Buenos Ayres	[illegible]
Sur Valparaiso	[illegible]
Sur Canton	[illegible]
Sur Calcutta	[illegible]
Sur Bombay	[illegible]
Sur Manille	[illegible]
Sur Batavia	[illegible]
Sur Sydney	[illegible]
Sur Lima	[illegible]
Sur Mexico	[illegible]
Sur Vera Cruz	[illegible]
Sur Tampico	[illegible]
Sur Matamoras	[illegible]
Sur Tuxpan	[illegible]
Sur Tab